

Lycée polyvalent
Institution Saint-Malo
La Providence



Semper Fidelis

Décembre 2013 - N° 43

Bulletin de l'Amicale

de l'ISM-La Pro ■ ■ ■ ■



Amicale des Anciens de l'Institution La Providence - 2, rue du Collège
CS 31863 - 35418 ST MALO - E-mail : aaism@free.fr - Tél. 02 99 40 74 87
www.aaism-lapro.com



SOMMAIRE

| | |
|---|---------------|
| EDITORIAL | P3 |
| Le mot du Président, par Louis MAIGRET | |
| Le mot du Chef d'Etablissement, par Vivien JOBY | |
| LE LYCEE EN CHIFFRES | P4 |
| Les résultats aux examens 2013 | |
| La remise des diplômes | |
| Les effectifs de la rentrée | |
| DU CHANGEMENT A L'ISM-LAPRO | P5 |
| Vivien JOBY, nouveau directeur | |
| Conseil d'administration de l'AAISM | |
| LA PAGE DE PHILO | p6 |
| Le respect par Joël VETTIER | |
| EVENEMENTS | p7 |
| Retrouvailles de la promo 1953 | |
| Le prix des anciens | |
| LA VIE DU LYCEE | p8-9 |
| La Pastorale | |
| Les JMJ | |
| Projet des 2 nd e de La Pro avec l'AAISM | |
| Semaine d'intégration à la Pro | |
| TEMOIGNAGES | p10 |
| Maurice OGER | |
| Extraits de vie, par Claude TSIAMPALIDIS | |
| GRANDES ET PETITES HISTOIRES DU COLLEGE | p11 |
| Extrait de Wikipédia | |
| DISPARITION | p12 |
| André Saint-Mleux | |
| HOMMAGE | p13 |
| Adieu au Père Barbotin | |
| Nos peines | |
| L'ASSEMBLEE GENERALE | p14-15 |
| Rapport moral du secrétaire, par Pierre NICOU | |
| Bilan financier, par Joël BARBOTIN | |
| Discours du Président, par Louis MAIGRET | |
| Bulletin d'adhésion | |
| L'ASSEMBLEE GENERALE 2013 | p16 |
| EN IMAGES, par Yves FEREC | |

Petit Rappel

Nous vivons une période difficile : morosité sociale, crise économique, chômage...

Notre Amicale s'en ressent aussi ! Pour qu'elle puisse continuer à vivre, organiser des manifestations, aider les jeunes lycéens d'aujourd'hui et continuer à vous donner des nouvelles de votre école, nous avons besoin de vos cotisations.

Alors, si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas d'apporter votre contribution en adhérant à l'association !

Bulletin d'adhésion en fin de journal.

Catherine ETRAVES LE-HERAN, rédactrice

Conseil d'Administration de l'Amicale



De gauche à droite :

Jérôme MARSAIS, ISM de 1986 à 1989, actuellement professeur et responsable des études à la Providence

Dominique DOUALLE, ISM de 1958 à 1967, retraité

Maurice OGER, ISM de 1966 à 1968, retraité

Joël VETTIER, de 1971 à 2008, ancien professeur puis directeur de la Providence, retraité

Louis MAIGRET, ISM de 1936 à 1949, retraité, président de l'AAISM

Fabienne MOREAU-BOULANGER, ISM de 1973 à 1976, chef d'entreprise

Pierre NICOU, ISM de 1954 à 1956, retraité, secrétaire et responsable du site internet de l'AAISM

Catherine ETRAVES LE-HERAN,

ISM de 1971 à 1975, artiste-peintre, rédactrice du Bulletin

Philippe CHEVREUIL, ISM de 1945 à 1955, retraité, vice-président de l'AAISM

Claude TSIAMPALIDIS, ISM de

1950 à 1962, retraité

Brigitte DEBOS, ISM de 1968 à 1970, retraitée

Yves FEREC, ISM de 1950 à 1955, retraité, secrétaire-adjoint de l'AAISM

Jean JAMET, ISM de 1942 à 1953, retraité

Joël BARBOTIN, ISM de 1950 à 1955, retraité, trésorier de l'AAISM

Absents sur la photo :

Denise OLIVON DE SALM, Providence de 1929 à 1939, vice-présidente de l'AAISM

Alain VAN VALENBERG, ISM de 1945 à 1951, retraité, trésorier-adjoint de l'AAISM

Jacques TERRIERE, ISM de 1980 à 1983, directeur adjoint culture et R.I. mairie de Saint-Malo

Membres d'honneur :

Docteur Jean BOUCET, ISM de 1929 à 1940, président honoraire de l'AAISM

Hervé BOUCHER, de 1976 à 1998, ancien directeur de l'ISM, retraité.

Le Bulletin de l'Amicale / Semper Fidelis,

Directrice de Publication : M. Joby - Impression : Yellow Concept - 02 23 15 09 29

Le mot du Président

A l'aube de la nouvelle année, le bureau de l'Amicale et moi-même vous adressons nos vœux les meilleurs pour vous et vos familles. Nos vœux vont également à nos directeurs, nos enseignants et toute l'équipe du lycée ISM-La Pro, les Rimains qui composent l'ensemble Lamennais. Qu'ils soient tous assurés de notre reconnaissance et de l'intérêt que nous portons à leur travail d'éducateurs et d'enseignants pour le plus grand profit des jeunes.

Nous avons souhaité une bonne retraite à Madame Carriou-Durand qui a dirigé l'établissement pendant 4 ans.

Maintenant nous sommes heureux d'accueillir Monsieur Vivien Joby qui nous arrive de Colmar où il était chef d'établissement du Collège Episcopal St André. Il prend la responsabilité de l'ensemble Lamennais, nous lui souhaitons « bon vent » et beaucoup d'années avec nous.

L'avenir de notre Amicale me soucie toujours. Je souhaiterais que les « anciens » se mobilisent et soient plus nombreux lors de notre Assemblée Générale annuelle.

Notre association doit aussi s'intéresser à l'école qui forme des hommes et des femmes aptes aux responsabilités et capables d'adaptation dans le monde à venir qui s'annonce toujours plus compliqué et donc soutenir les enseignants et les futurs diplômés. Cette année un groupe d'anciens de terminale 1952-1953 s'est retrouvé autour de leur professeur de philo. Nous espérons qu'il servira d'exemple à d'autres générations.

Encore bonne année et mes amitiés à vous tous.

Louis MAIGRET, le président



Le mot du Chef d'établissement

Tout d'abord un grand merci à l'association des anciens, qui m'ouvre les colonnes de son bulletin.

Les nouvelles concernant l'Institution La Providence, en ce début d'année scolaire 2013-2014, sont positives. Les effectifs connaissent une légère hausse, les équipes enseignantes sont au complet et conduisent déjà de nombreux projets.

J'adresse également un clin d'œil à Anne-Marie CARRIOU, qui a rejoint le 1er septembre, le cercle des jeunes anciens chefs d'établissement.

Je voudrais profiter de cet espace d'expression pour vous dire combien votre association nous est précieuse.

L'éducation et la Culture ne se construisent que dans la durée. Il faut du temps pour construire un homme debout, il en faut encore plus pour bâtir une société juste et solidaire.

Alors que nous vivons dans un monde qui cultive la rupture, les anciens incarnent la continuité, le fil humain qui nous relie les uns aux autres. Une génération d'élèves devient une génération de parents, puis de grands-parents. Dans la famille, l'histoire de l'établissement, tout comme ce qu'on y a intimement vécu, se transmet et donne ce caractère exceptionnel que beaucoup envient à l'Institution La Providence : une maison qui possède une âme.

Même si je suis persuadé que vous le savez déjà, je tiens à vous redire que votre témoignage est le bienvenu lorsque nous faisons appel à vous, que par votre réseau de connaissances vous pouvez aider nos jeunes à trouver des stages, voire des emplois, ou que tout simplement, vous pouvez contribuer à nous faire connaître du plus grand nombre.

Je forme également le vœu, que de nouvelles tranches d'âge viennent enrichir le panel des témoins que j'ai pu rencontrer lors de votre dernier conseil d'administration. Je sais qu'il s'agit d'un vrai défi, tant les nouvelles générations ne sont pas toujours enclin à la vie associative. Mais, je sais pouvoir compter sur votre dynamisme et votre optimisme affiché, pour que l'œuvre que vous avez entreprise perdure encore longtemps.

Merci de l'intérêt que vous manifestez régulièrement à votre école, merci de votre soutien et soyez toujours les bienvenus.

Vivien JOBY, Chef d'établissement



Résultats aux examens 2013



| | Reçus | Mentions | | |
|---|------------|-----------|----------|----------|
| | | AB | B | TB |
| Enseignement technologique | | | | |
| BAC STG | | | | |
| CGRH (communication et gestion des ressources humaines) | 92% | 3 | 1 | 1 |
| MERCA (mercatique) | 100% | 7 | | |
| COMPTAFIN (comptabilité finance) | 100% | 2 | 1 | |
| S/Total | 97% | 12 | 2 | 1 |

| Enseignement général | | | | |
|-----------------------------|-------------|-----------|-----------|----------|
| Bac L | | | | |
| TL1 | 100% | 6 | 6 | 2 |
| TL2 | 100% | 6 | 4 | |
| S/Total | 100% | 12 | 10 | 2 |

| Bac ES | | | | |
|----------------|------------|-----------|-----------|----------|
| TES1 | 91% | 9 | 11 | 1 |
| TES2 | 100% | 14 | 4 | 2 |
| TES3 | 100% | 8 | 3 | 3 |
| S/Total | 97% | 31 | 18 | 6 |

| BAC S | | | | |
|----------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| TS1 | 100% | 8 | 10 | 7 |
| TS2 | 100% | 9 | 6 | 7 |
| TS3 | 97% | 11 | 7 | 3 |
| S/Total | 99% | 28 | 23 | 16 |

| | | | | |
|--------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Total | 98% | 71 | 51 | 24 |
|--------------|------------|-----------|-----------|-----------|

Enseignement professionnel

| DNB (diplôme national du brevet) | | | | |
|---|------------|----------|----------|--|
| 3PREP PRO | 95% | 7 | 2 | |
| Total | 95% | 7 | 2 | |

| BAC PRO | | | | |
|------------------------|------------|-----------|-----------|----------|
| Électronique | 87% | 7 | 2 | 1 |
| Techniques du bâtiment | 87% | 5 | 2 | |
| Service accueil | 67% | 2 | | |
| Commerce | 100% | 11 | 4 | |
| Vente | 100% | 4 | 4 | |
| Total | 90% | 29 | 12 | 1 |



Remise des diplômes - Septembre 2013

EFFECTIFS 2013-2014 ISM PROVIDENCE

Pour cette rentrée 2013, les effectifs restent stables, avec une toute petite hausse, et nous ne pouvons que nous en féliciter!

Total effectifs :
1254 élèves à la rentrée 2013
(contre 1246 en septembre 2012).

Vivien JOBY, nouveau directeur

A la rentrée de septembre, Monsieur Vivien JOBY, nouveau directeur de l'ISM-La Pro, a pris ses fonctions. Nous l'avons rencontré lors de notre dernier conseil d'administration et il a accepté de se présenter à vous dans les colonnes de notre bulletin.

« Je suis né il y a un peu plus de 44 ans à Clamecy, petite ville du Morvan (non loin de Vézelay pour permettre une bonne géolocalisation).

Les différentes mutations professionnelles qu'ont connues mes parents m'ont conduit vers Orléans, en région Centre, où j'ai fait mes études supérieures, avant d'embrasser la carrière d'enseignant, en tant que professeur de mathématiques.

Si mon premier poste fut à Blois au lycée Notre-Dame des Aydes, c'est à Orléans que j'ai passé la première partie de ma carrière professionnelle, en tant qu'enseignant, formateur, puis Directeur Adjoint du lycée Saint Paul-Bourdon Blanc.

En 2006, l'archevêque de Strasbourg m'a confié la direction du Collège Episcopal Saint André à Colmar ; un ensemble scolaire de 1 600 élèves environ, qui comprend un collège, un LEGT et un pôle post-baccalauréat.

Après 7 années heureuses en Alsace, une région que j'ai appris à aimer et que je vous invite tous à visiter (si ce n'est déjà fait), je n'ai pu résister à l'appel lancé de Monseigneur d'Ornellas, pour le poste de chef d'établissement de l'Institution La Providence.

Outre l'assurance d'une mission intéressante, rejoindre Saint Malo était aussi une aventure souhaitée par toute la famille, après que nous ayons écumé les plages de la Côte d'Emeraude pendant plus de 10 ans en tant que touristes.

Après avoir construit tant de choses sur le sable, cette nouvelle mission me permet de bâtir sur le rocher, comme on aime à le dire Intramuros.



A la question « qu'avez-vous comme projets pour le lycée ? », je me garderai bien de répondre par un inventaire à la Prévert.

D'une part, c'est la tutelle qui fixe les grandes lignes de ma mission, et d'autre part, l'action du chef d'établissement s'inscrit également dans la réalisation du projet éducatif de l'établissement. Or, l'Institution La Providence est une vieille et noble maison, qui demande à être découverte avec patience, pour pouvoir se mettre pleinement à son service. Il faudra donc patienter encore un peu pour les grands projets sur le fond.

En revanche, sans que l'âme n'en pâtisse, quelques évidences s'imposent.

Il est, par exemple, grand temps de rénover de nombreux espaces de vie pour les jeunes et les adultes. De grands chantiers seront conduits dans cette optique, lors des étés 2014 et 2015. Plusieurs fois envisagés, ils ne seront plus remis !

L'Association des Anciens est bien entendu invitée à venir régulièrement voir les progrès dans ce domaine. »

Vivien JOBY

Directeur de l'ISM-La Pro

Nous réservons le meilleur accueil à Monsieur JOBY et lui souhaitons une pleine réussite aux rênes de notre établissement !

Lauréats prix des anciens 2013

Comme tous les ans, notre Amicale décerne, lors de son assemblée générale, un prix à deux élèves dont les qualités ont été reconnues, tant au niveau de leur travail qu'au niveau social et humain.

Cette année le prix a été décerné à : Typhaine Ledoux Terminale S et Audrey Cipoire Terminale Bac Professionnel Commerce



La page de philo

Par Joël VETTER



Joël, qui a été longtemps professeur de philosophie à l'ISM, est maintenant à la retraite après avoir terminé sa carrière comme directeur de la Providence. Toujours aussi passionné de philo, il organise régulièrement des conférences sur des sujets variés. Il propose également dans nos colonnes, de temps à autre, des thèmes de réflexion et cette fois-ci il nous invite à réfléchir sur le respect.

Respect : Sentiment ou Devoir ?

A multiplier les objets de respect – des pelouses à la dignité des hommes en passant par les anciens, la nature, les femmes, les minorités, le silence... – on peut se demander si la notion de respect ne se déploie pas en une multitude de sens. A vouloir faire de l'irrespect à l'égard des institutions et de ceux qui les représentent une valeur supérieure à celle du respect en le confondant avec le conformisme, on peut se poser la question de savoir ce que signifient les demandes de respect par ceux qui s'en estiment privés.

L'étymologie rend parfois de précieux services : re-spectare en latin signifie regarder en arrière. Le respect renvoie à la valeur centrale des sociétés traditionnelles, à savoir les anciens toujours plus proches de l'origine souvent mythique, et permet le lien social dans la reconnaissance d'un même sacré, d'autant plus sacré qu'il est unique. A contrario la diversité des objets de respect n'en ruine-t-elle pas le contenu le plus fort de prosternation devant ce qui dépasse chacun et fait communauté ?

Se tenir à distance respectueuse suppose qu'une des marques d'identification du respect tient dans la distance c'est à dire dans la non-effusion, dans la non-

confusion. Ce dont je me mets à distance, pour le respecter, ne doit pas troubler ma sensibilité, mon affectivité, mes émotions, mais s'adresser à une autre partie de moi-même, de plus stable, de plus rationnelle, de plus raisonnable.

Si l'on s'accorde sur cette distinction, alors il convient d'éliminer du respect des attitudes qui ne relèvent que de la sensibilité (faculté de percevoir le Bon, l'Agréable) telles que la compassion, l'admiration, la bienveillance, la générosité, l'amour. Ce résultat est pour le moins paradoxal puisque toutes ces attitudes sont valorisées pendant que leurs contraires, l'indifférence, le mépris, l'égoïsme sont condamnés. Dans le même temps, que vaut une générosité sans le respect ? Elle s'apparente à de la complaisance, à de la bonne conscience facile. Que vaut l'amour sans le respect ? Il s'apparente à de la concupiscence où l'autre est réduit au rôle de moyen d'agrément.

Dans une société qui valorise les bons sentiments autorisant chez leurs bénéficiaires la reconnaissance du soi, que deviennent ceux qui n'en bénéficient pas, les démunis, les victimes d'injustices, les moins performants, les exclus, les marginaux ? Ils réclament évidemment d'être respectés, reconnus. Là où les sentiments créent de l'inégalité ils attendent

du respect qu'il rétablisse de l'égalité. Si le respect n'est pas un sentiment, alors il est un devoir, une obligation, un impératif dont il convient de trouver sa source son fondement, sa justification. La Règle d'Or qui se trouve dans l'Ancien ou le Nouveau Testament sous les formules suivantes - « Ne fais pas à ton prochain ce que tu détesterais qu'il te soit fait » - « Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux » - « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » - vise à rétablir la symétrie, là où existe la dissymétrie entre le faire de l'agent et le subir du patient. L'autre n'est pas une chose et donc ne saurait être seulement un moyen.

Affirmer comme Kant que la personne existe comme fin en soi, c'est dire à la fois son appartenance à l'humanité (les semblables) et son altérité (le différent). Le devoir de respect ne saurait s'effectuer à travers l'entité abstraite de l'humanité mais seulement à travers les personnes concrètes différentes qui la composent.

Celui qui suscite le dégoût à cause de ses vices ou de son défaut d'intelligence doit être respecté en tant que personne sous peine pour chacun de désespérer du genre humain en renonçant à l'idée d'amendement, de progression.

Les 60 ans de la Philo-Math 1953 ...

SOUVENIRS, SOUVENIRS !

Depuis quelques années, oubliant notre devise « Semper Fidelis », je n'avais pas participé aux Assemblées Générales de l'Amicale des Anciens de l'Institution-La Providence.

Ce 30 juin 2013, alors que j'entre dans la « cour des petits » de l'Institution répondant à l'appel de Jean Jamet pour fêter le 60ème anniversaire de notre Bac Philo-Math 1953, ce sont tous les souvenirs de ces années de scolarité qui défilent devant mes yeux en quelques instants !

Les camarades de la classe Philo-Math 1953 tout d'abord : ils sont malheureusement peu nombreux, entourant Monseigneur PLATEAU, et, comme moi la plupart ont... perdu beaucoup de cheveux ! Nous ne sommes plus tout jeunes ! Nous évoquons le souvenir de nos camarades trop tôt disparus (6 sur 27), et chacun rapporte une anecdote ou un souvenir particulier concernant l'un ou l'autre.

La chapelle ensuite, transformée en salle de réunion où se déroule l'AG de l'Amicale des quelques anciens présents, puis la messe, dans la petite partie conservée devant le chœur ! Où est le temps où « Marcel » passait dans les rangs des fidèles que nous étions, pour pointer les absences du dimanche !

Le grand Hall enfin, où sont dressées les tables du banquet, dont une nous est réservée, présidée par Monseigneur PLATEAU, et où je revois, dans les années 1948-50, l'ensemble des élèves rassemblés en « formation carrée » pour entendre les résultats des compositions et voir les meilleurs recevoir les félicitations de M. le Supérieur !

Que de souvenirs gravés à jamais sur « notre disque dur personnel » !

Quelle heureuse initiative de nous réunir ainsi, 60 ans après ! En regrettant toutefois les trop nombreuses absences dues, il est vrai, pour quelques uns, à des adresses erronées ou inconnues ou à des impossibilités excusables.

Quelle que soit la vie vers laquelle notre scolarité à l'Institution nous a orientés, n'oublions pas notre devise « Semper Fidelis » !

Bernard JOUAN



De gauche à droite : Joseph RAOUL – Gildas de la VILLEGLE – Joseph JUGAULT – Michel BARBIER Mgr Pierre PLATEAU – Bernard JOUAN – Claude VIARD – Jean JAMET

Yves BARBOTIN, André LEHOËRFF, Gérard MAINFRAY, Jacques ROBLIN, regrettant de ne pouvoir se joindre à nous, nous ont demandé de transmettre leur bon souvenir à tous.

Nous tenons à remercier particulièrement Mgr Pierre PLATEAU qui, surmontant sa fatigue, a tenu à rester parmi ses élèves « soixanténaires » après la célébration de la messe, confortant ainsi notre petit groupe dans ses certitudes d'éternelle jeunesse ...

Les réunions d'anciens... nous y croyons Parce que...

- parce que nous croyons à l'amitié, au maintien des liens que nous avons noués au cours de nos années scolaires quelles que soit les différences de parcours que nous avons eues par la suite.
- parce que, lorsque nous avons la

chance de pouvoir rencontrer nos anciens professeurs, c'est encore une occasion de les remercier de la formation qu'ils nous ont donnée.

- parce que, au-delà des conflits qui ont pu nous opposer à tel enseignant ou tel préfet de discipline, notre passage à l'Institution ou La Providence nous a donné sur le plan humain un sérieux atout dans la vie.
- parce que, même si nous n'apportons qu'une petite pierre à l'édifice, nous participons au soutien de l'INSTITUTION-LA PROVIDENCE

et de l'enseignement privé catholique.

- parce que nous croyons aux valeurs de solidarité, entre nous mais aussi avec les jeunes.

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, notre Amicale poursuivra ses efforts pour réunir les anciens élèves mais compte également sur chacun pour lancer un appel à ses anciens camarades de classe !

Jean JAMET

Et la Pastorale

A quoi sert une Pastorale aujourd'hui ?

«L'Ensemble la Mennais des Lycées catholiques de Saint-Malo, créé en 2010, est constitué de deux établissements associés par contrat avec l'Etat :

- Le lycée Polyvalent Institution Saint-Malo la Providence lycée général (2 rue du Collège) et lycée professionnel (11 rue de Toulouse) sous tutelle diocésaine (DDEC 35).
- Le lycée Technologique les Rimains (esplanade de la gare) sous tutelle mennaisienne (frères de Ploërmel).

Fière de ses racines, l'ensemble la Mennais avec ses 1500 jeunes est résolument tourné vers l'avenir.

La Pastorale n'est pas une discipline spécifique, la Pastorale c'est plutôt une ambiance, une attitude, une ambition pour les jeunes et nous-mêmes, le rêve d'un monde à bâtir... La Pastorale s'écoule comme une source - l'Evangile - au cœur de l'éta-



blissement et de la communauté éducative. Chacun doit pouvoir venir s'y abreuver; y puiser s'il le souhaite. Tous y sont invités et accueillis...»

Extrait du blog de la Pastorale

Ne manquez pas d'aller visiter le blog de la Pastorale : <http://pastorale.ism-lapro.fr>

Prier au lycée

- Chaque vendredi, à 13h00 à l'oratoire de l'ISM, depuis le 11 octobre, les lycéens peuvent venir prier.
- Un jeudi par mois, à 12h45, toujours à l'oratoire du lycée, une messe est célébrée.



Les JMJ

Les journées Mondiales de la jeunesse ont eu lieu cette année à Rio de Janeiro (Brésil). Peu ont eu la chance de faire le voyage mais pour ceux qui ne partaient pas, un grand rassemblement a eu lieu à Saint-Malo pour vivre les JMJ «comme si on y était» !

La place et le temps nous manquant, nous évoquerons plus longuement cet événement exceptionnel dans notre prochain bulletin.



■ ■ ■ ■ ■ Accompagnement personnalisé en Bac Pro : 5 projets en collaboration avec l'Amicale

Les projets des classes de seconde de la Pro pour 2013-2014

Un groupe travaillera sur une exposition

A la demande de l'AAISM, Jérôme MARSAIS, professeur, responsable des études à la Pro et membre de notre Amicale, a rencontré les professeurs de la Providence lors de la réunion de concertation « accompagnement personnalisé » pour les élèves de secondes pro.

L'idée d'un concours proposée par notre Amicale n'a pas reçu un accueil très favorable de leur part, mais en revanche, lors de cette réunion des idées très constructives ont fusé pour mettre en oeuvre des activités qui permettraient de faire connaître l'Amicale.

Concrètement :

Un groupe travaillera sur une exposition « La Providence au fil du temps »

Un autre groupe organisera « les 20 ans du bac pro vente » avec la création d'un fichier élèves et la recherche d'un parrain de promotion



Un troisième groupe réalisera une vidéo sur le thème « qu'est-ce que l'AAISM ? »

Enfin un dernier groupe travaillera sur le thème « que sont-ils devenus ? » (anciens élèves de la Pro)

A chaque fois l'AAISM sera impliquée dans ces projets. Le démarrage de ces activités a eu lieu dès le retour des vacances de la Toussaint.

Les membres du conseil d'administration de notre Amicale ont accueilli avec enthousiasme ces propositions qui devraient permettre d'engager une collaboration fructueuse entre les jeunes et les anciens et une

meilleure connaissance de notre Amicale. Cela va d'ailleurs tout à fait dans le sens d'un besoin et d'une demande des jeunes dans le cadre de leur formation. Ce « partenariat » ne peut être que bénéfique pour notre association et donnera peut-être l'envie à ces lycéens d'intégrer notre association dans quelques années. L'échange des points de vue intergénérationnels est intéressant et ne peut qu'être enrichissant à tous points de vue.

L'Amicale s'engage à soutenir ce projet émanant des professeurs de la Providence, en espérant que cela donne des idées à ceux de l'ISM ?

Rénovation du site internet de l'AAISM

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, nous avons confié par l'intermédiaire de Jérôme Marsais, le projet de rénovation du site de l'Amicale à la classe de 1ère Bac pro SEN, sous l'égide de leur professeur Monsieur Philippe Parnet. A raison de 3 à 4 heures par semaine, pendant 8 semaines, Benjamin, élève de cette classe, a pour objectif de transformer le site actuel au nouveau format.

Merci à lui et à Monsieur Parnet !

Semaine d'intégration des 3èmes et 2ndes Bac

Une rentrée tonique et inhabituelle

La première semaine de septembre, les nouveaux lycéens de la Providence n'ont pas vu l'ombre d'un cours. L'accent a été mis sur l'intégration des élèves dans leur section et dans le lycée. Le programme était plutôt copieux.

Rallye découverte dans intra-muros, découverte du lycée (locaux et personnels), « Journée Découverte », « Journée Mont Saint-Michel » : chasse au

trésor dans la vieille ville récompensée par des tickets cinéma, puis excursion dans la baie.

Une semaine bien remplie qui a facilité le passage du collège au lycée. Des lycéens ravis d'un démarrage en douceur (...), des enseignants et un Bureau de Vie Scolaire satisfaits. Que demander de plus ?

Jérôme Marsais

Extrait du blog « Le Collectif » :

<http://lecollectif.ism-lapro.fr>

Témoignages

Que peut faire à la retraite un ancien élève de l'Institution ? A chacun sa réponse... Voici la réponse de Maurice OGER, membre du CA de l'Amicale des Anciens de l'ISM. Bac « D » en... mai 68 ! Définition du dictionnaire : retraite = fait de se retirer. Voyons !



Effectivement, à l'issue de 41 années d'activité professionnelle bien remplie, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, j'ai, comme on dit, « passé la main » et « posé mon sac ». Qu'y avait il dedans ? des projets à concrétiser à partir d'idées qui n'avaient jamais varié durant ces années passées d'un lieu à l'autre du très grand Ouest, de fonctions et responsabilités à d'autres, dans les domaines de l'Urbanisme, de la gestion de personnel, de l'exploitation portuaire et maritime (à Saint Malo), des études routières, des aménagements urbains... et j'en passe ! J'ai « adoré » absolument, tous mes postes, toutes mes fonctions, mais considérant que personne n'étant indispensable, moi en premier, et qu'après avoir raisonné « technique » mon ambition était, comme j'allais en avoir, enfin, le temps, d'explorer de nouveaux domaines. Certes, j'ai toujours beaucoup aimé lire; j'allais continuer la lecture.

Mais j'avais dans ma tête trois autres vecteurs, dirais je, le théâtre, la poésie et... la sculpture sur bois. Le théâtre, j'en avais fait, un peu, tout gamin, au patronage du Mont Dol. C'était resté

gravé. La poésie : sans doute bercé par le « romantisme » entre Combourg et Saint Malo, j'aimais bien jeter sur le papier des rimes, des petits poèmes (que je ne montrais à personne !) et plus tard, des paroles de chansons à l'occasion de fêtes familiales ou entre amis. La sculpture sur bois, parce que j'avais une folle envie de créer, donner à la matière un second souffle. A Saint Malo, cela m'a été facile d'intégrer un atelier d'écriture, un club de lecture, un atelier théâtre (dont je viens de prendre l'animation), une association où la poésie est en premier plan (et où j'ai rejoint le C.A.), un atelier de sculpture sur bois. Je réalise mes rêves.

Que me reste-t-il comme temps disponible ? Avec mon épouse, pour des voyages, des échappées en Bretagne Sud, un peu de marches, du temps pour la famille et les amis.

Finalement, la définition du terme « retraite » du dictionnaire n'est pas tout à fait exhaustive :

Le fait de se retirer, soit, mais de sa vie professionnelle seulement ; au-delà, c'est l'opportunité, la chance, si on a la santé, de démarrer une se-

conde (et dernière !) vie basée sur le plaisir, le bonheur d'assouvir des rêves. « Comment se fait-il que des retraités s'ennuient ? » En tout cas, pas moi !

Maurice OGER

« Prémices d'été »

Le soleil guette le zénith
Les nuages s'étirent au souffle du zéphyr.
Mer miroir du ciel
En habit émeraude.
Visage voilé du Cap Fréhel.
Ecume soulevée le long des îlots
Des forts, des amers...
Frères esquifs dansant
Au tambourin des vagues
Cargos pointés à l'horizon
Ferries cap au nord
Régatiers aux voiles irisées
De Conchée à la Varde.
L'onde roule, glisse
Vient gisante sur l'estran.
Sable aux pas mouillé
Sable fin et doré.
Sublimation des états
Sensations des êtres
Avant goût de l'été
Ici... à Saint Malo.

Maurice OGER (janvier 2012)
Extrait de « Cueillette au fil du temps »

Anecdote au collège avec Surcouf et son fils

Justice paternelle

« Les années n'avaient pas enlevé à Surcouf ce tempérament violent qui le portait à se rendre justice lui-même. En voici une preuve racontée par celui qui faillit en être la victime.

Les enfants de Robert Surcouf fréquentaient le collège de Saint-Malo, dirigé par des prêtres. L'un de ses fils, nommé Edouard, était un élève un peu laborieux, mais en revanche très turbulent ; aussi les punitions pleuvaient-elles sur lui. Un jour il entra tout en larmes dans la chambre de son père, et raconte qu'il avait été battu par le régent d'étude, « qui avait manqué, disait-il, lui arracher l'oreille ».

Aussitôt le corsaire se lève, prend un cravache, sort de son hôtel, et comme un tourbillon se précipite vers le collège, suivi par son fils qui trottnait derrière lui, déjà consolé par la scène qu'il prévoyait. Arrivé à l'école, il entre dans la salle d'étude présidée par l'abbé Mahé, stupéfait de cette subite et bruyante invasion. Surcouf le saisit par un bras et le force à descendre de son siège, puis le prenant par l'oreille, et levant sa cravache : « Ah ! C'est vous qui vous permettez de battre des enfants. Eh ! Bien, je vais vous en faire autant ! »

Le pauvre abbé était plus mort que vif, cependant il eut la présence d'esprit de dire : « Ecoutez-moi avant de frapper. »

Après l'avoir secoué deux ou trois fois, Surcouf le lâcha et abaissa sa cravache. L'abbé Mahé lui raconta alors que pendant la classe l'écolier Edouard Surcouf avait fait une grosse boulette de papier mâché, et la

lui avait jetée sur la figure. Qu'en présence de cette injure il avait dû sévir sévèrement, mais n'avait nullement arraché l'oreille du délinquant. « Fichtre ! Vous avez bien fait. » dit le corsaire qui, tournant toute sa colère contre son fils, le terrassa d'un regard et lui administra quelques coups de cravaches. Le bon abbé fut obligé d'intervenir pour l'arracher à cette rude correction.

Surcouf était très ému et mécontent de lui-même. « Monsieur l'abbé, dit-il, je vous prie d'agréer l'expression de mes regrets pour la violence dont je me suis rendu coupable à votre égard. Je veux désormais vous compter parmi mes amis, et, comme ce gamin mérite d'être corrigé, ajouta-t-il en montrant son fils resté à genoux au milieu de l'étude, je vous laisse cette cravache pour vous servir au besoin. »

C'est peut-être les seules excuses que Surcouf ait faites dans toute sa vie. M. l'abbé Mahé refusa le cadeau, et obtint la grâce du coupable qui fit une piteuse sortie. «

Vie de Robert Surcouf, par R. Surcouf - Edition Plon 1925, p.269-270
Et oui, le châtiment physique n'existe plus. Tant mieux, peut-être, mais un manque de discipline et de punition presque total n'est pas meilleur... à mon avis. A cogiter...

Claude TSIAMPALIDIS



Extrait de l'encyclopédie « Wikipédia »

Notre institution : un des plus vieux lycées de France

Huit siècles et demi d'enseignement au service des jeunes :

L'ISM a été fondé par Jean de Châtillon (premier évêque de Saint-Malo) en 1161 sous le nom de Préceptorie, une grande école publique confiée aux Chanoines réguliers de Saint-Augustin, avec mission d'enseigner gratuitement aux enfants de la ville de Saint-Malo, et qu'il installa dans le cloître de la cathédrale. Le premier précepteur est élu par l'évêque, le chapitre et la communauté de ville qui sont réunis pour l'occasion dans la salle capitulaire. Par une bulle pontificale, du pape Jean XXII du 27 octobre 1319, 19 chanoines prébendés ou semi-prébendés, plus libres que leurs prédécesseurs, ré-organisent : La Préceptorie de Saint-Malo. C'est une école primaire et secondaire, dites petite et grande écoles préceptoriales. En 1498, le maître d'école est Msg Armel Desgrées. Par ordonnance royale de 1561, le roi Charles IX décide qu'une prébende de la cathédrale de Saint-Malo serait affectée

au traitement d'un précepteur principal, dit : Grand écolâtre. L'école possède alors trois classes : une pour l'étude de la langue latine, une autre pour l'écriture et les mathématiques, et une troisième, pour apprendre à lire aux petits enfants. Le premier grand écolâtre fut Jean Barmez, la charge fut quelque fois occupée par un bourgeois instruit de la ville. Devenu vacant en 1565, les revenus du canonicat de Laurent du Bois, sont consacrés à l'entretien de la préceptorie. Le 5 novembre 1566, la communauté de ville de Saint-Malo décida de subventionner cette école dont l'enseignement était absolument gratuit. Le 26 juillet 1619, l'évêque de Saint-Malo confia le Préceptorie aux Bénédictins. En 1620, la communauté de la ville installa la Préceptorie dans une maison dite « l'Assiette », vestiges de la forteresse du Château – Gaillard, sur les remparts, rue du Cheval-Blanc et qu'elle fit totalement réédifier. La communauté de la ville s'engage le 2 mars 1639 à verser des subventions

pour la tenue de la grande école. Les bénédictins quittent Saint-Malo en 1669. La communauté de la ville, le chapitre et l'évêque décident alors de confier la Préceptorie à des prêtres séculiers de leurs choix communs. Avec les accroissements de la ville de Saint-Malo, sur la mer, en 1742, l'école est démolie, elle déménage au Grand Placître. En 1746, elle devient un collège et lycée : de la sixième à la rhétorique (première). Nationalisée et fermée le 11 janvier 1792 par les autorités révolutionnaires, l'école est rouverte en 1802 par l'abbé Jean-Marie de La Mennais et ses amis l'abbé Jean-Charles Louis Vielle et le Chanoine Etienne-Pierre Engerran (dernier précepteur avant la fermeture) sous la forme d'une école ecclésiastique.

Et la suite, on la connaît car elle a fait l'objet de plusieurs articles dans notre journal. Personnellement, je ne connaissais pas ce passé. Intéressant, non ?

Claude TSIAMPALIDIS

La disparition d'un ancien de l'Institution ■ ■ ■ .

André SAINT-MLEUX

Un diplomate au service de la France et de la Principauté de Monaco

André SAINT-MLEUX s'est éteint le 7 octobre 2012 à l'âge de 92 ans à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes Maritimes).

Né à Saint-Malo, il était resté très attaché à la cité de ses ancêtres – il y revenait chaque année- et c'est à Saint-Malo, en la Cathédrale, qu'ont été célébrées ses obsèques par Mgr Antoine HEROUARD en présence du ministre d'Etat de la Principauté de Monaco M. Michel ROGER.

André SAINT-MLEUX a été élève au Collège de Saint-Malo de 1926 à 1937 avant de poursuivre ses études à Louis-le-Grand pour préparer la « Colo ». A la suite de l'invasion allemande de 1940, il s'évada par l'Espagne pour rejoindre les commandos de France dans lesquels il s'illustra ; il fut décoré de la croix de guerre 1939-1945.

Après la guerre, il occupera différents postes de haut fonctionnaire en Indochine avec une parenthèse pour préparer l'ENA dont il sortira major en 1953.

Quand le député-maire de Saint-Malo, M. Guy LA CHAMBRE, deviendra Ministre des Etats Associés, celui-ci fera appel à André SAINT-MLEUX pour constituer et diriger son Cabinet. A ce poste de haute importance, il devra assumer de lourdes responsabilités liées aux accords de la Conférence de Genève et

notamment au retrait des troupes françaises d'Indochine suivi de l'arrivée des Américains et de l'indépendance du Sud-Vietnam.

De 1955 à 1972, André SAINT-MLEUX sera successivement appelé aux Affaires Politiques du Quai d'Orsay, à la direction du Cabinet du Secrétaire Général de l'OTAN et il sera nommé Consul Général à Hong Kong puis à Munich.

En 1972, André SAINT-MLEUX choisit d'orienter sa carrière vers la Principauté de Monaco. Le Prince RAINIER le nommera Ministre d'Etat et, durant neuf ans il dirigera l'Administration monégasque avant de prendre en mains la Société des Bains de Mer en qualité d'Administrateur Délégué puis de Président Délégué. Ses qualités humaines et professionnelles lui vaudront la profonde reconnaissance de la Principauté de Monaco et Albert de Monaco ne manquera pas de lui rendre visite lors d'un passage à Saint-Malo il y a quelques années.

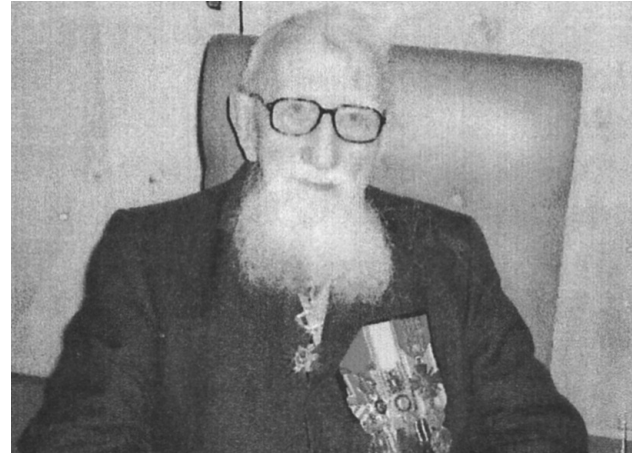
L'Amicale des Anciens de l'INSTITUTION-LA PROVIDENCE tient à souligner que, durant toute sa vie, André SAINT-MLEUX a marqué son attachement au Collège de Saint-Malo et à notre association et nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Jean JAMET



*Photo de classe de André Saint-Mleux - Classe de 4ème de 1932-1933
André Saint-Mleux : 1er à gauche du 2ème rang en partant du bas.*

Le Père Maurice BARBOTIN était un fidèle de notre Amicale. De nombreuses années, il a participé à nos assemblées générales et concélébré la messe des anciens. Retraité dans sa maison-mère de Langonnet, il avait rédigé ses mémoires et, grâce à son neveu, notre ami Joël, trésorier de l'Amicale, nous avons pu en avoir communication. L'extraordinaire richesse de sa vie, mais aussi la narration pleine d'humour et d'anecdotes amusantes de ses souvenirs, nous avaient incités à lui consacrer un article dans notre bulletin « Semper Fidelis » de novembre 2011 pour faire découvrir cet homme dont la grande modestie cachait d'étonnantes qualités.



Septième enfant d'une famille de neuf, le Père Maurice BARBOTIN est né à Saint-Malo le 28 avril 1920 dans cette maison de la rue St Vincent qui avait déjà vu naître Jean-Marie et Félicité LA MENNAIS. Il fera ses études au Collège de Saint-Malo avant d'entrer au noviciat de la Congrégation du Saint-Esprit à Orly pour devenir missionnaire comme son frère Yves. Le deuxième de ses frères, Guy, avait également été élève en primaire et secondaire du Collège de Saint-Malo et fut un membre actif de l'Amicale des anciens élèves en qualité de trésorier. Maurice est ordonné prêtre le 4 juin 1944 à Chevilly, deux jours avant le débarquement.

En 1945, avec le début de la guerre d'Indochine, l'armée a besoin d'aumôniers militaires et Maurice BARBOTIN, répondant à l'appel de l'abbé LAUDRUN, bien connu de tous les bretons, se porte volontaire. Il sera aumônier du 3ème bataillon du 6ème RIC et participera à toutes les opérations de son régiment engagé contre le Viet-Minh. Gravement blessé au genou alors qu'il portait le brancard d'un blessé, il sera rapatrié et démobilisé. Il sera décoré de la médaille militaire.

En octobre 1947, ses supérieurs lui donnent une affectation missionnaire à La Guadeloupe et, jusqu'en 1951, il sera mis au service de cinq paroisses successives dans lesquelles son action au contact de la population sera très appréciée. En 1951, le Père BARBOTIN sera nommé curé de Saint-Louis à Marie-Galante. Sur cette île, très isolée à l'époque - un voilier assure les communications trois fois par semaine avec La Guadeloupe - il vient en aide à la population mais s'intéresse aussi à ses coutumes, son histoire, sa langue. Il

apprendra le créole et publiera un dictionnaire du créole de Marie-Galante. Il écrira également d'importants articles dans la revue de la Société d'Histoire de La Guadeloupe. Après dix sept ans de vie pastorale à Marie-Galante, son évêque décide de lui donner une autre affectation : il est nommé supérieur des Spiritains de Guyane à Cayenne. Mais les nécessités pastorales de la région du Maroni l'amènent à résider à Maripasoula d'où il rayonne dans les villages situés le long du fleuve. Malheureusement, la maladie aura raison de ses forces et rendra nécessaire son retour en France en juillet 2006 ; il avait 86 ans.

Retraité à l'Abbaye de Langonnet, le Père Maurice BARBOTIN « passera ses loisirs à écrire » selon son expression. Il avait déjà publié un dictionnaire du Créole de Marie-Galante, différents livres sur « Marie-Galante », « La Désirade », « Les prêtres et religieux déportés à La Guyane », il écrira encore un livre sur « L'esclavage aux Antilles », un autre sur l'histoire de Saint-Barthélémy. Il sera décoré Chevalier des Arts et des Lettres. Ses mérites lui avaient déjà valu de recevoir plusieurs distinctions : Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre.

Le Père Maurice BARBOTIN s'est éteint à 93 ans au terme d'une vie de dévouement dans la grande tradition missionnaire. Ses obsèques ont été célébrées à Langonnet le 5 octobre 2013.

L'Amicale des Anciens s'associe à la peine des membres de sa famille et leur présente ses sincères condoléances.

Nos Peines

Nous avons appris le décès de **Mme Jeanine Ogier** ancienne élève de La Pro de 1932 à 1937. Elle était l'épouse de **M. Auguste Bertrand**, lui-même ancien élève de l'Institution de 1933 à 1938 et fidèle membre de l'Amicale.

Nous avons appris également le récent décès de **M. André Planchet** ancien élève de l'Institution de 1936 à 1949.

AAISM - Rapport moral du secrétariat

2012 – 2013

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et le comité de rédaction du bulletin 3 fois.

Nous avons tenu plus de 110 permanences au bureau de l'Institution.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 9 octobre 2012, il a été décidé de renouveler la soirée de retrouvailles de fin d'année.

Cette rencontre a été fixée au 28 décembre 2012. Pour éviter le déficit financier de l'an dernier, il a été décidé de demander une participation de 5€ à l'entrée.

Le buffet étant gratuit et les boissons au prix d'un euro après un apéritif offert.

Une tombola gratuite a été organisée, elle permettrait de gagner de nombreux lots comme des livres ou des entrées à des sites culturels ou récréatifs. Pour cela, il faut remercier les membres du conseil d'administration qui ont permis d'obtenir ces lots et particulièrement Fabienne Moreau et Jacques Terrière.

Vous avez pu lire le compte-rendu détaillé de cette soirée dans notre dernier Bulletin de mai 2013. La participation fut moins nombreuse qu'en 2011 avec seulement 110 entrées payantes, le trésorier vous parlera tout à l'heure du résultat financier.

Les causes de cette baisse de participation ont été analysées lors du conseil d'administration du 8 février 2013 et il a été décidé de renouveler ces retrouvailles seulement tous les 3 ans (les prochaines en 2015) et de réfléchir au moyen de rétablir la gratuité de l'entrée sans que l'Association ne subisse un déficit important.



D'autres actions ont été menées par l'Amicale comme par exemple :

- Nous avons aidé le lauréat du prix des anciens 2012 dans sa recherche de stage en le recommandant par courrier auprès des plus importantes entreprises de la région malouine.

- Grâce à la messagerie électronique créée l'an dernier nous avons pu envoyer très facilement le Semper Fidélis à tous les anciens qui nous ont fourni leur adresse mail, environ 700 contacts. Ainsi les 360 « jeunes anciens » ayant participé aux soirées de retrouvailles de 2011 et 2012 sont tenus informés de la vie de l'Amicale.

- Une rencontre avec des « vieux » malouins qui a permis de trouver des noms d'anciens élèves sur des photos de classes d'avant la guerre 39-45.

- Un avis de concours concernant la création d'entreprises innovantes mis en place par la chambre de commerce et d'industrie de St Malo-Fougères et St Malo-Agglomération a été envoyé aux « jeunes anciens » et publié sur notre site Internet.

Nous avons souhaité rencontrer les professeurs en activité pour - échanger avec eux sur nos actions envers les élèves, en particulier concernant le prix des anciens, la rencontre de fin d'année, - le contenu du Semper Fidelis, le site web etc. . .

Nous avons aussi le projet d'organiser un concours auprès des élèves de secondes pour leur faire connaître l'Amicale. Cette catégorie d'élèves nous semble intéressante puisqu'ils vont passer 3 ans au moins au lycée.

Pour ce faire, nous avons envoyé un courrier aux professeurs principaux (une cinquantaine) pour leur proposer une rencontre « autour d'un verre ». Nous n'avons eu que trois réponses. Nous avons donc dû renoncer.

De même le projet du concours proposé aux classes de secondes a été reporté à l'année prochaine.

Le site Internet :

La modernisation de notre site Internet a été confiée à B. Jézéquel professeur à la Pro et à ses élèves. Nous avons rencontré B. Jézéquel en février 2013 pour faire le point sur l'avancement puis malgré plusieurs demandes de rendez-vous, nous n'avons plus eu de nouvelles. Je ne peux, donc, pas vous en dire plus aujourd'hui.

Elections au Conseil d'Administration :

Brigitte Debos (ISM 68-70) est entrée au CA en cours d'année. Nous vous demandons de valider sa cooptation.

Après le vote, sa cooptation est validée à l'unanimité.

Il reste un poste à pourvoir.

Merci de votre attention.

Pierre Nicou

Adhésion ou Renouvellement

Nom de famille

Nom marital

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél

E-mail

Années de présence : 19..... à..... ISM - LA PRO

Montant de la cotisation annuelle :

24,00 Euros pour les anciens élèves,

10,00 Euros pour les autres membres associés (conjoint, veuf, directeur, professeur, surveillant)

Gratuit pour les jeunes anciens pendant les 5 ans qui suivent leur départ du lycée.

Régle sa cotisation de euros en un chèque à l'ordre de l'Amicale ISM – LA PRO.

(chèque à adresser au trésorier : Joël BARBOTIN

13 Boulevard Douville 35400 Saint-Malo)

Votre cotisation est à renouveler chaque année, au mois de janvier. MERCI.



Discours du président Louis Maigret

Bienvenue à tous, chers amis, à cette 121^{ème} assemblée générale de notre association que je déclare ouverte.

L'avenir de notre association nous préoccupe. Nous avons besoin de vous tous pour en assurer la pérennité.

Où sont passées nos assemblées d'antan qui réunissaient plus d'une centaine de participants ? Nous donnons-nous la peine de contacter nos anciens condisciples pour ces retrouvailles annuelles ?

Merci à Jean Jamet qui s'est donné beaucoup de peine pour joindre ses anciens condisciples de la promotion 1953 qui vont se retrouver à table autour de leur ancien professeur de philo.

Les jeunes générations ont du mal à nous rejoindre et pourtant semblent heureuses de se retrouver; témoin les nombreuses demandes de contact que nous recevons par e-mail et leur présence au buffet-apéritif que nous organisons depuis deux ans pendant les vacances de Noël. Toutefois, beaucoup regrettent de ne pas y retrouver leurs anciens professeurs qui y sont

cependant invités.

Fin août, nous allons voir partir en retraite notre directrice Madame Cariou-Durand puis nous accueillons son successeur Monsieur Vivien Joby qui arrive de Colmar où il était chef d'établissement du Collège Episcopal de 1580 élèves.

Notre rôle, dans les bulletins et notre Assemblée est non seulement de maintenir les liens d'amitié entre anciens condisciples mais aussi de maintenir les liens avec notre vieux lycée.

Aussi je laisse Madame Emptoz, sous-directrice à la Providence vous tenir au courant de l'actualité de notre lycée ISM-La Providence.

J'ai demandé à Monsieur Martin, président de la société immobilière et vice-président de l'OGEC de vous expliquer le vaste chantier toujours en cours dans le lycée.

Je vais remettre en votre nom, un chèque à l'association des parents d'élèves représenté par Monsieur Willot pour aider certaines familles à l'occasion de déplacements et projets pédagogiques.

Selon la tradition, nous applaudirons les lauréats du prix des anciens, choisis par leurs enseignants, non seulement pour leurs réussites scolaires mais aussi pour leurs qualités humaines : Melles Tiphaine Ledoux, Audrey Cipoire et M. Quentin Lafiché.

Merci enfin à Pierre, Yves, Jean, Joël, Claude et Catherine qui œuvrent à longueur d'année pour l'Association et tiennent à jour les archives et le site Internet que je ne puis que vous conseiller de consulter.

Avez-vous des questions ou des suggestions pour le devenir de notre Amicale ?

Je laisse la parole à Pierre notre «secrétaire perpétuel » et à Joël notre trésorier.

Le président, Louis Maigret

Le mot du Trésorier

Le déficit de 2012 apparaît à priori très important : - 2011 euros. Il faut cependant le relativiser par la prise en compte au niveau comptable de recettes n'ayant été enregistrées que début 2013. L'équilibre reste toutefois très précaire, d'autant que le nombre de cotisations est de nouveau en baisse : 90 cotisants en 2013, les démarches auprès des « jeunes anciens » ne portant encore pas suffisamment leurs fruits.



Votre trésorier, Joël BARBOTIN

Bilan financier 2012

| Situation au 01/01/2013 | BPO | 2254,53 |
|----------------------------|----------------------------|----------------|
| | La Banque Postale | 32,02 |
| | Caisse Nationale d'Epargne | 3296,41 |
| | Fonds de caisse | 4,2 |
| | TOTAL | 5587,16 |

| RECETTES | | DEPENSES | |
|-----------------------------------|----------------|---|-----------------|
| Cotisations (89 cotisants) | 2256 | Prix des Anciens | 300 |
| Repas des anciens | 1250 | Fonds de solidarité | 1000 |
| Intérêts du Livret CNE | 97,41 | Secrétariat | 208,18 |
| Opération jeunes (remboursements) | 170,71 | "Expédition «Lettre aux anciens» | 1066,84 |
| | | Repas des Anciens | 1409,99 |
| | | Opération «jeunes anciens» | 1538,66 |
| | | ASS Macif | 138,32 |
| | | Divers (obsèques, remboursements, dons) | 123,37 |
| TOTAL | 3774,12 | TOTAL | 5785,36 |
| BILAN | | | -2011,24 |

L'Assemblée Générale 2013 en images

par Yves Ferec



Moment de recueillement



Heureuses retrouvailles au bout de 60 ans



Photo souvenir dans l'Atrium



Détente autour d'un verre

Pour contacter l'Amicale : Secrétariat : mardi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h
Téléphone : 02.99.40.74.87 - E-mail : aaism@free.fr - Site Internet : www.aaism-lapro.com